



Négociations en cours sur la circulaire *mutation* de 2018

Actuellement, les trois organisations syndicales représentatives, participent aux négociations relatives à la prochaine circulaire mutation de 2018. Parmi les situations de pénibilité que peuvent connaître nos collègues en attente d'une mutation, la séparation géographique en est une qui mérite un geste fort !

Le rapprochement des conjoints :

⇒ L'UNSA Police avait déjà dénoncé lors des précédents mouvements de mutation, la nécessité de revoir le système de points dédié aux mois de séparation.

⇒ L'UNSA Police réitère sa demande et souhaite que le nombre de points dédiés au rapprochement des conjoints soit rehaussé de manière significative.

Le mouvement outre-mer :

⇒ L'UNSA Police souhaite qu'un classement particulier soit réservé aux demandes de mutation Outre-mer, à l'instar de celles exprimées au titre des rapprochements de conjoints.

Durant ces échanges, l'UNSA Police a une nouvelle fois exprimé sa volonté de différencier de manière avantageuse nos collègues affectés en IDF et qui sollicitent une mutation en province.

« L'UNSA Police, force de propositions, a pleinement conscience de l'enjeu d'une mutation pour nos collègues et regrette que certains s'emploient à semer le doute, plutôt que de participer à l'amélioration de cette circulaire. »

Le secteur paritarisme UNSA Police

UNSA Police, le langage de vérité !